



Radio Bartas : une crise ? Quelle crise ?

Depuis plusieurs semaines, Radio Bartas subit une campagne de dénigrement à coup de lettre ouverte, articles dans Midi Libre ou la Lozère Nouvelle.

Par ce communiqué, nous tenons à clarifier la situation pour calmer les rumeurs.

L'association Radio Bartas se porte bien, merci ! 5 permanents et plus de trente bénévoles réalisent des émissions !

A la suite des attentats de début janvier, le conseil d'administration de Radio Bartas a décidé qu'une retenue serait observée sur son antenne, pour ne pas participer à un emballement médiatique non maîtrisé. Ce choix s'est traduit par la rédaction d'un communiqué diffusé dès le 12 janvier et dont vous pouvez prendre connaissance sur notre site internet.

C'est cette décision collective et unanime que Monsieur Bernard Laurent, animateur bénévole, n'a pas voulu respecter. C'est pourquoi M. Laurent avait été invité à s'exprimer dans un créneau individuel et non plus dans le direct du mardi soir qu'il animait depuis octobre. Le direct de 19h à 20h est une émission qui relève de la responsabilité directe du conseil d'administration.

Rappelons que Radio Bartas adhère à la Charte des radios citoyennes de la Confédération Nationales des Radios Associatives (CNRA), qui précise les modalités de fonctionnement d'une radio associative locale non commerciale, entre autres : « émanation de la société civile, nous ne sommes l'appendice d'aucun pouvoir financier, institutionnel ou politique susceptible d'influencer notre projet de communication ou notre ligne éditoriale ».

Le manifeste fondateur de Radio Bartas, comme la charte citée ci-dessus, sont disponibles à la radio, n'hésitez pas à venir nous voir dans nos locaux de Florac. Nous vous accueillerons avec plaisir !

Texte rédigé par le Conseil d'Administration, le 9 février 2015

www.radiobartas.net